

Corbiel

Corbiel, ou Cerbiel, je ne me rappelle pas bien, avait sa place en face de la mienne à la table de pension.

Chétif, malingre, court de taille et mince de figure, il avait un nez énorme, couperosé, et dont il se servait d'ailleurs en parlant. Le fait est que la parole, il ne l'avait pas souvent, le *pôvre* ; à la bande d'amis que nous étions, chacun avait à peine son tour pour raconter la blague de la veille. Joyeux lurons, tous intimes, Corbiel, tombé au milieu de nous je ne sais comment, nous était resté parfaitement étranger. Rarement il risquait une phrase, sa voix éteinte et mal assurée se perdait au milieu des éclats de la mêlée tapageuse. Aussi, avait-il pris le parti de se suffire à lui-même, comme Diogène. Il s'emparait du sucre, du pain, de tous les objets à sa portée, et hors de sa portée. Je vois encore s'allonger, un peu partout, ses grands doigts maigres, fuselés, osseux, attachés au poignet comme avec des cordes : noués. Peut-être le diable, avec tout ça, fit-il depuis un feu de sarments pour punir Cerbiel d'être resté garçon...

Cerbiel, en effet, était garçon, dans la quarantaine, télégraphiste de son état, et pour l'heure présente mis en disponibilité pour intempérance.

Pourtant Corbiel un jour, sut nous intéresser, et voici comme :

Quand je dis nous, j'entends ce pauvre Alfred et moi qui étions en retard au dîner de ce dimanche-là. La dernière bouchée prise, nous passâmes au boudoir. La sieste accoutumée, Corbiel y était déjà. Le temps qui jusque-là avait été incertain nous régalaient maintenant d'une pluie diluvienne. L'eau tombait avec rage, et de la fenêtre du troisième, nous regardions les piétons de la rue Notre-Dame, ou de la rue Saint-Vincent qui se hâtaient sous l'averse de trouver un gîte sûr.

Cette pluie froide d'automne nous faisait mieux goûter la tiédeur du boudoir, et, la cigarette aux lèvres, nous nous disposions à attendre le plus béatement du monde qu'il plût à Dieu de nous redonner son soleil. Corbiel manquait d'allumettes, je lui offris le feu de ma cigarette.

— Mauvais temps, dit-il en me rendant l'objet, surtout pour les pantalons pâles.

Alfred, en effet, avait, par exception, fait des frais de toilette.

— Ça me rappelle, poursuivit Corbiel, que j'ai bêtement gâté un complet gris en de bien remarquables circonstances.

— Une histoire, Corbiel ! bravo ! contez-nous ça !

Il ne manquait, en effet, qu'une histoire pour rendre parfaite notre légende. Corbiel s'exécuta.

— J'étais alors télégraphiste de jour, à Saint-Jean. Je disposais donc de mes soirées, ce qui pour moi devenait ennuyeux, car je n'avais su m'acclimater à aucune des demoiselles de ce joli endroit. C'est d'ailleurs cette mauvaise fortune qui, trois fois la semaine, me faisait attraper le train de six heures en destination de Montréal. J'y venais humecter ma déveine.

— Or un jeudi, Pitre Grandbois, qui rentrait le 137, à la Pointe Saint-Charles, me cria du haut de sa machine :

— Hé ! mon fiston, comme te voilà *farand* ! m'est avis que cet habit gris est pour éblouir la petite qui t'attend en ville, pas vrai ?

— Peut-être un peu, répondis-je. Vous avez de la chance, Pitre, de pouvoir vous rendre vite ; l'express est en retard, et ça m'embête. C'est que, voyez-vous, la petite a des admirateurs et, passé huit heures, la place est prise.

— Bah ! fit Pitre en clignant de l'œil, si c'est pour le bon motif que tu fréquentes, grimpe-là, que je te mène en deux temps.

— L'offre était alléchante. Je criai à Boisvert, qui flânait, étant en avance, de me remplacer et de taper tout de suite son quart de nuit. Je sautai aux côtés de Pitre, et m'assis sur la banquette en face, tout en me garant de mon mieux de l'huile et du poussier de charbon qui s'épalaient un peu partout.

— C'était vraiment une fière machine que le No 137, et dans ce temps-là, la meilleure de la Compagnie. Elle vous filait ses 48 milles sans se faire prier ; en lui donnant de la mise, comme disait Grandbois, elle abattait ses 55.

— Pitre Grandbois, un géant au cou de taureau, aimait sa machine. Pour lui, c'était sa bête ; il lui parlait, palpaït amoureusement ses cuivres, ses régulateurs, comme dans une caresse. Le monstre de fer avait comme de sourdes révoltes qu'il aimait à dompter, et si l'aiguillonnait souvent sa lenteur, en la lançant dans des courses folles, vertigineuses, se grisant de vitesse, c'était pour l'arrêter brusquement, ou en douceur, à son caprice, à sa guise.

— On eût dit que ce colosse essayait ses muscles sur cette massive puissance.

— La locomotive, en avance de quinze minutes sur l'express de six heures, semblait attendre impatiente le signal du départ. Ses fourneaux gorgés de charbon, lançaient une fumée noire, épaisse. L'eau ronronnait dans la chaudière et la vapeur, rageuse, s'échappait en sifflant par les soupapes trop étroites avec cette blancheur d'écume d'un coursier surmené.

— Boisvert nous fit signe de la main que la voie était libre. Grandbois fit jouer les tiroirs et, brusquement, comme un cheval qui donne du collier pour déplacer une lourde charge, la locomotive fit l'effort. Mais les trente ou quarante wagons qu'elle traînait d'habitude n'y étant pas, à peine étions-nous partis que déjà nous filions à grande allure.

— Le voyage s'effectuait sans encombre, bien que d'un genre nouveau pour moi. Ces étroites chambres de locomotives ne sont pas appropriées à la commodité des voyageurs. Les coussins à ressorts d'acier de nos wagons-palais n'adoucièrent pas ici les heurts de cette masse de fer roulant sur le fer. Les soubresauts me donnaient quelque peine à me maintenir sur la banquette, et j'étais un peu inquiet de mon gristendre, qui prenait plus qu'à mon gré les couleurs du milieu.

— Pitre Grandbois, le nez au vent, l'œil au guet, la main sur le régulateur, ralentissait aux courbes, rendait la main aux montées, ne s'occupant guère plus de moi que si je n'y eusse pas été. Pourtant, dans ses yeux qui avaient l'éclat étrange de ceux dont le métier est de voir loin, je vis passer comme un éclair. Instinctivement je regardai en avant et je vis sur la voie, oh ! encore bien loin pourtant, un certain point noir qui m'inquiéta.

— Nous allions, je l'ai dit, à grande allure, mais je ne fus pas peu surpris de voir Pitre faire toute vapeur. Il avait fermé sa lunette d'observation, et regardait maintenant, le nez collé à la vitre, avec un certain sourire malicieux qui paraissait être à mon adresse. Le chauffeur qui, d'un coup d'œil, s'était rendu compte, s'élança vers le sifflet d'alarme, mais Pitre lui tordit le poignet, et le renvoya à ses fourneaux. Un peu inquiet, mais très anxieux de voir, je me cramponnai au guichet de gauche, et là, le visage au vent, je restai en observation.

— Le point noir s'était prodigieusement rapproché, et je distinguai un bœuf de taille superbe. Notre vitesse tenait maintenant du vertige, et ce que je vis, je le vis vite. L'animal errait sur la voie ; c'était à coup sûr, une jeunesse en rupture d'étable, et ses gambades manifestaient une gaieté folle. Un bruit sourd lui apprit notre approche. Sans plus s'émouvoir, il vint à notre rencontre, et à l'audacieux qui se ruait sur lui, il offrit la lutte. Les jarrets tendus, fortement archoutés sur les pieds de devant, son cou gonflé, musclé, arrondi, tête basse, présentant les cornes : il attendit.

— Ce ne fut pas long. Un bruit étrange, comme un sac rempli de matière molle, qui crève, avec en même temps, une pluie rouge me fouettant le visage ; je fermai les yeux. Je me sentis la figure imprégnée de cette liqueur grasse, tiède, qui par coulisses épaisses, me descendait le long des joues, dans le cou, jusque sur la poitrine. Sans ouvrir les yeux, je cherchai mon mouchoir, et partant, mes mains humides frôlaient sur mes habits cette même viscosité. Lorsqu'il me fut enfin possible de juger mon désastre,

j'avais jusque dans mes goussets des débris de chair humaine qui n'est pas encore morte ; une odeur fade d'abattoir se dégageait de ma personne : j'enrageais.

— Pitre Grandbois, tout en ouvrant sa lunette d'observation, me regardait gouaillieur :

— Eh ! bien, petit, faudra faire un brin de toilette.

— Et à votre locomotive aussi, ajoutai-je avec humeur.

— Ce n'était pas sans besoin. Des débris de tout ce qui avait été bœuf couvraient largement la machine, depuis le chasse-pierres et la cheminée jusqu'au tender. Pitre et son aide en eurent pour tout un jour à astiquer le 137. C'était un peu, pour moi, la revanche de ce qu'il appelait son bon tour.

* *

Le bulletin du lendemain signalait l'accident. La locomotive no 137, P. Grandbois, mécanicien, avait frappé, par hasard, un animal errant sur la voie. Le mécanicien, avec un rare sang-froid, avait renversé le sifflet de détresse, la bête n'avait pu être évitée. Les dévoués employés ayant apporté la prudence requise en pareil cas, la compagnie déclinait toute responsabilité.

JOSEPH BARNARD.

UNE INSTITUTION POPULAIRE

L'UNION FRANCO-CANADIENNE OFFRE A SES COMPATRIOTES DE LEUR FAIRE DES RENTES

A la demande d'un grand nombre de ses sociétaires, qui désirent profiter personnellement, de leur vivant, des ressources de la mutualité, au point de vue de la dotation, et en faire profiter leurs petites enfants, inhabiles à faire partie autrement de l'Union Franco-Canadienne, le Conseil Général et le Comité d'Organisation de cette association ont décrété l'établissement d'une section des rentes viagères.

Concurremment avec ses caisses de secours en maladie et de bénéfices au décès, l'Union Franco-Canadienne offrira donc à ses adhérents, dorénavant, les avantages d'une assurance à vingt ans, mis à la portée du très grand nombre des sociétaires et, encore plus spécialement peut-être, de leurs enfants.

L'assurance de dotation à vingt ans, qu'offre l'Union Franco-Canadienne, est une prime à la vie, à l'encontre des bénéfices au décès, qui ont plutôt le caractère d'une prime à la mort. Cela doit s'entendre en ce sens que, dans le cas des bénéfices au décès, il faut que le sujet assuré meure pour que ses ayants-droit jouissent des économies qu'il a faites ; pour l'assuré à vingt ans, il faut au contraire, que le sujet assuré vive, jusqu'à l'expiration de la 20ème année de sa participation, pour commencer à jouir, d'abord du capital complet versé par lui pendant les vingt ans, ensuite, de sa part proportionnelle des intérêts que rapporte la masse entière de l'avoir social, grossi par l'appoint de tous ceux qui sont morts ou qui ont abandonné, au cours de la période des vingt ans.

De quels soins n'entoure-t-on pas l'existence des petits enfants ainsi assurés ! On voit que le système des rentes viagères repose essentiellement sur un principe de saine économie sociale et moralisatrice.

L'Union Franco-Canadienne offre à ses adhérents de la Section des Rentes Viagères des parts uniformes de 25 cents par mois, plus de 5 cents pour l'administration, soit 30 cents par mois en tout, et une prime par année d'extra, pour frais de propagande. Chaque souscripteur peut prendre tel nombre de parts qu'il désire, pour lui-même, sa femme ou ses enfants. L'assuré ne retire rien pendant vingt ans, mais au bout de ce laps de temps, il a droit, s'il survit, au capital entier versé en son nom, au cours de la participation, et à sa part des intérêts généraux, comme susdit.

L'inscription à la section des Rentes Viagères ne comporte qu'un minime droit d'entrée de \$1.00 par an, pour couvrir les dépenses du recrutement, et aucun examen médical.

La pension une fois échue se continue d'année en année, pour les adhérents survivants, et proportion-